



EXTRAIT N°07/2019 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 FEVRIER 2019

Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

Date de la convocation :	la	L'an deux mil dix-neuf et le quatre février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation et, en l'absence du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE, sous la présidence de M. Simon MORIN.
Le 29 janvier 2019		
Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : <u>Adjoints</u> : Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, Mme CALVEYRAC Arlette, M. NOLEO Eric, Mme BELLIARD Valentine, M. ZAIRE Georges.
En début de séance :		
Présents	17	<u>Conseillers municipaux</u> : M. SOLBIAC Honoré, Mme JOISIN Marie-Yolaine, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. Hubert BAUBAND, Mme AGEE Marie-Claire, M. VERIN Fred, M. COURTINARD Jean-Marc, M. BOLO Laurent, M. NAPOLY Raymond, M. MARLET Camille
Procurations	1	
Absents	11	
Excusés	4	
En cours de Séance :		
Présents	18	<i>ABSENTS EXCUSES</i> : M. Athanase JEANNE-ROSE, Mme THALY-PONTAT Lysiane, M. Mathurin BASTE, M. PETIT Claude-Henri.
Procurations	1	
Absents	11	<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> : Mme MONDESIR Manuela, Mme GOLVAT Agnès, Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CHARLEC Charlery, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, Mme DUPUY Olive, JOSEPHINE Adrien, Mme ARNETON Thérèse, Mme LAMIN Marie-Josée.
Excusés	3	
		<i>ASSISTANTS</i> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (Directeur Services Techniques).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Eric NOLEO pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée

ACQUISITION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Le Maire expose :

La Ville de Saint-Joseph, dans le cadre de la révision du fonctionnement de ses services, a décidé de se doter des moyens nécessaires à la réalisation de ses missions en régie.

Ceci passe par l'équipement de la ressource humaine interne en matériels indispensable à l'accomplissement de ses missions et ainsi éviter de faire payer deux fois le contribuable local.

L'usure et la vétusté de certains de ces équipements et matériels (machines-outils, véhicules, matériels de la restauration collective, ...) obligent à les remplacer rapidement afin de dynamiser la régie municipale.

Dans le cadre du « fonds de concours » mis en place par la CACEM, il vous est proposé d'adopter le plan de financement ci-dessous, l'opération étant estimée à la somme de 162 361,47 € H.T :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
Matériel et équipements	77 361,47 €	Ville	81 180,73 €	50,00 %
Moyens de transport	85 000,00 €	CACEM (Fonds de Concours)	81 180,74 €	50,00 %
TOTAL	162 361,47 €	TOTAL	162 361,47 €	100,00 %

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER le plan de financement tel que présenté.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 04 février 2019

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Pour le Maire,
et par délégation
le 2^{ème} adjoint

Jeannette CRAMER